

## Communiqué aux parents

### Coup de pouce...

#### Pensée du mois

Écouter attentivement vos enfants vous raconter les bagatelles qui rythment leurs journées de tous petits leur donnera envie de vous parler des choses importantes de leurs vies lorsqu'ils seront grands.



Illustration de Pierre Botharel



#### Horaires-école

8h10 à 11h35 et 13h05 à 15h30

#### Attention!!

Surveillance aux entrées dans la cour de  
8h00 à 8h10 et 12h55 à 13h05

Récréation 9h45 à 10h00

Dîner 11h40 à 13h05

Récréation 14h20 à 14h35

#### Site web de l'école

<http://saintemarie.csp.qc.ca/>

#### Coordonnées pour nous rejoindre

450-461-5907 [stемarie@csp.qc.ca](mailto:stемarie@csp.qc.ca)

#### Service de garde

450-461-5907 # 6 [garde.stемarie@csp.qc.ca](mailto:garde.stемarie@csp.qc.ca)

#### Activités de janvier

7 janvier : Retour en classe

25 janvier journée thématique « PERSONNAGES DE FILMS »

28 janvier : Journée pédagogique

#### De la grande visite à l'école

Le 17 décembre dernier, nous avons reçu la visite du ministre de l'Éducation à notre école, Monsieur Roberge. Lors de cette visite de courtoisie, Monsieur Roberge a eu la chance de faire le tour de l'école avec la direction ainsi que la direction générale de la commission scolaire soit Monsieur Lapointe, le directeur général et Madame Roberge, la présidente.

#### Salon des métiers



Le 29 novembre dernier a eu lieu le 2<sup>e</sup> colloque des métiers à l'école Sainte-Marie. Le colloque offert aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle avait pour but de faire découvrir différentes avenues professionnelles. Nous tenons à remercier tous les parents qui se sont déplacés pour offrir un avant-midi des plus enrichissant.

#### Certificats de persévérance 1<sup>re</sup> étape

À la suite de la 1<sup>re</sup> étape, la direction a remis des certificats de persévérance à 2 élèves par classe afin de souligner leur persévérance. Nous tenons à féliciter les récipiendaires.

Pour voir l'ensemble des récipiendaires voir le site de l'école :

<http://saintemarie.csp.qc.ca/>



#### Chorale Sainte-Marie

Le 17 décembre dernier, la chorale a offert deux représentations dans le cadre des festivités de Noël pour les élèves de l'école. Également, la chorale s'est déplacée le 19 décembre dans une résidence pour personnes âgées afin d'offrir un magnifique spectacle. Nous tenons à féliciter les élèves qui ont fait preuve de beaucoup d'investissement afin d'offrir un spectacle de cette qualité.



#### Marché de Noël du service de garde

Le 13 décembre dernier, le service de garde a organisé un premier marché de Noël qui a connu un très grand succès. Une somme de 2 188 \$ a été amassée lors de l'événement et sera remise à l'organisme « J'ai faim tous les jours » qui vient en aide aux familles de Chambly. Bravo pour ce beau succès !



## Communiqué aux parents

### OBJET : LES MALADIES INFECTIEUSES EN MILIEU SCOLAIRE

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

#### AVISEZ L'ÉCOLE !

- ◆ Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école (voir la liste des maladies à signaler au verso). L'infirmière du CISSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.
- ◆ L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.
- ◆ Si votre enfant présente une condition médicale particulière par exemple l'immunosuppression, une maladie pulmonaire ou cardiaque, demandez à votre médecin quelles sont les maladies contagieuses qui sont à risque pour lui et avisez la direction de l'école. L'infirmière du CISSS en sera informée et pourra vous prévenir si des cas de ces maladies surviennent à l'école.

#### LA VACCINATION ET L'HYGIÈNE : LES MEILLEURS MOYENS DE PRÉVENTION

La vaccination est la meilleure façon de prévenir certaines maladies. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant.

- ◆ Votre enfant devrait avoir reçu les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, l'*Haemophilus influenza* de type B, le méningocoque de sérogroupe C et la varicelle (s'il n'a pas déjà fait la maladie après l'âge d'un an).
- ◆ Le programme québécois de vaccination prévoit également que les enfants de la 4<sup>e</sup> année du primaire reçoivent, en cours d'année les vaccins suivants :
  - le vaccin contre l'hépatite B. Le vaccin utilisé inclut également une protection contre l'hépatite A.
  - le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH). À partir de cette année, ce vaccin, qui était auparavant offert gratuitement aux filles, sera aussi proposé aux garçons. Aucun rattrapage n'est prévu pour ceux plus âgés.
- ◆ Pour certaines maladies, d'autres vaccins peuvent être indiqués. En cas de doute, vous pouvez consulter votre CISSS ou votre clinique pour compléter la vaccination de votre enfant.
- ◆ Les mesures d'hygiène sont également nécessaires pour prévenir la transmission des maladies contagieuses. Se laver les mains, utiliser un mouchoir de papier lors de toux ou d'éternuements (ou tousser ou éternuer dans le pli du coude ou dans le haut du bras), éviter de partager des objets personnels, couvrir les plaies d'un pansement, prendre les mesures pour éviter le contact avec le sang d'une autre personne. Ce sont des actions simples et efficaces pour tous.

#### LISTE DES MALADIES À SIGNALER PAR LES PARENTS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

- |                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Conjonctivite</li><li>• Coqueluche</li><li>• Érythème infectieux (5<sup>e</sup> maladie)</li><li>• Gale</li><li>• Gastro-entérite</li><li>• Hépatite A</li><li>• Impétigo</li><li>• Oreillons</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Oxyurose (vers)</li><li>• Pédiculose (poux)</li><li>• Rougeole</li><li>• Rubéole</li><li>• Scarlatine ou pharyngite à streptocoque du groupe A</li><li>• Teigne de la tête ou du corps</li><li>• Varicelle (picote)</li></ul> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|